



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

22-03-2019-05

Date de convocation le 14/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 12
Présents : 10
Procuration : 1
Votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 mars 2019

Le vingt-deux mars deux mil dix neuf à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Étaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoir: M. DUCOS DUCQ donne pouvoir à M. LACOSTE-PEDELABORDE.

Secrétaire de séance élue : M. PALIS Estelle.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Le Maire sort de la salle pour le vote des comptes administratifs et laisse la présidence à Mme Palis, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif de la commune pour l'année 2018.

Le compte administratif 2018 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2017		3 353 200.22 €		312 108.08 €
Opérations de l'exercice	1 517 519.88 €	2 902 961.00 €	609 604.55 €	2 370 756.95 €
Totaux	1 517 519.88 €	6 256 161 .22 €	609 604.55 €	2 682 865.03 €
Résultats de clôture		4 738 641.24 €		2 073 260.48 €
Restes à réaliser		0,00 €	5 888 260.91 €	1 134 787.60 €
Totaux cumulés		4 738 641.24 €	5 888 260.91 €	3 208 048.08 €
Résultats définitifs		4 738 641.24 €	2 680 212.83 €	

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2018 à l'unanimité des membres votants lors du vote (10 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/04/2019